Offre alimentaire à La Réunion

Cette fiche est réalisée par l'ORS, avec le financement de l'ARS, dans le cadre des travaux du Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète (PRNDO).

FAITS MARQUANTS

- *Progression des importations de fruits, légumes et poissons par habitant entre 2014 et 2024.*
- *Hausse des quantités de riz importées entre 2023 et 2024, malgré une tendance générale à la baisse sur la période 2014 et 2024.*
- *Des productions locales en hausse pour les filières végétales, plus contrastées pour les productions animales en 2023.*
- *Progression de l'agriculture biologique à La Réunion.*
- *Autonomie alimentaire : des objectifs chiffrés à l'horizon 2030, fixés par le plan Régional de Souveraineté Alimentaire adopté en 2023.*
- *10 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visant à soutenir les transitions agricole et alimentaire sur l'île.*
- *Des efforts engagés pour l'amélioration de la qualité des repas en restauration collective en encourageant l'usage des produits durables et de qualité ainsi que le bio.*
- *Hausse marquée des prix de l'alimentation entre 2023 et 2024, notamment sur les produits frais.*

Importations de produits alimentaires

Les importations de fruits et légumes frais connaissent une progression importante ces dix dernières années (+17% pour les fruits +29% pour les légumes). Ainsi, 23 572 tonnes de fruits et 19 025 tonnes de légumes ont été importées 2024 à La Réunion (respectivement + 11% et +9% par rapport à 2023).
Les importations de riz représentent 42 341 tonnes en 2024, soit une augmentation de 10% par rapport à 2023, malgré leur diminution sur le long terme (-6% sur la période 2014-2024). La quantité de riz importée par habitant suit la même tendance : 48 Kg/habitant en 2024 (5 Kg/habitant de moins en 10 ans).
Les importations de poissons ont progressé entre 2014 et 2024 (de 6 960 tonnes en 2014 à 8 210 tonnes en 2024, soit une hausse de 18% en 10 ans).
Les quantités de viandes importées sont relativement stables sur la période 2022-2024 avec 36 750 tonnes en 2024. Rapporté au nombre d'habitants, on note néanmoins une diminution de la quantité de viande importée sur les dix dernières années : 45Kg/habitant en 2014 et 42 Kg/habitant en 2024 (soit une diminution de 9%).

Productions agricoles locales

En 2023, la couverture du marché par la production locale affiche des résultats contrastés selon les filières. Les marchés des fruits et légumes enregistrent une légère progression sur la période 2021-2023, atteignant respectivement environ 70% de couverture.
Les filières animales présentent des taux de couverture plus contrastés : la viande bovine (stable sur la période 2021-2023) et porcine (-3 points de pourcentage) présentent les taux de couverture les moins élevés (respectivement 20 et 36%). La couverture de la production de volaille augmente légèrement (+1 point de pourcentage) entre 2021 et 2023 et concerne 42% du marché, gardant le taux de couverture le plus élevé de la filière animale. En complément de la production locale, les importations sont toujours nécessaires pour satisfaire la demande, notamment en période post-cyclonique pour les fruits et légumes frais (Cyclone Belal en 2024).

La pression démographique et foncière, le relief escarpé de l'île ainsi que l'occidentalisation des régimes alimentaires (consommation de viande, de produits laitiers et transformés plus élevés) renforcent la dépendance aux importations de produits alimentaires et l'impact environnemental de l'alimentation à La Réunion ces dernières années. Selon l'étude « *Impact environnemental de l'alimentation en Outre-Mer* » menée par l'ADEME en 2022, le taux de dépendance alimentaire aux importations est de 77% à La Réunion, tandis que le taux de couverture alimentaire global est estimé à 28% en masse et 13% en calories (V. Russeil, 2023).

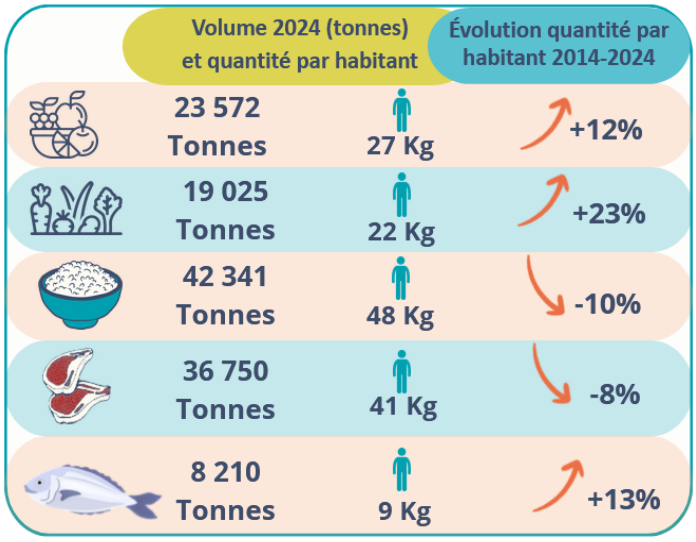
Signé en octobre 2023 par le préfet, les collectivités et les acteurs agricoles, le Plan Régional de Souveraineté Alimentaire (PRSA) marque un engagement collectif pour tendre vers une autonomie alimentaire renforcée à l'horizon 2030. Cet engagement vise à réduire la dépendance aux importations en augmentant les productions locales, des objectifs par filière étant fixés pour l'horizon 2030 en termes de taux de couverture par type de production.

L'agriculture biologique à La Réunion

En 2024, les agriculteurs réunionnais sont de plus en plus engagés en filière biologique : 539 exploitations inscrites contre 382 en 2020 (+44%), soit 6 % de la surface agricole de l'île (2 260 hectares). Les surfaces bio et en conversion ont augmenté de 463 ha sur les 5 dernières années, soit une augmentation de 26%.

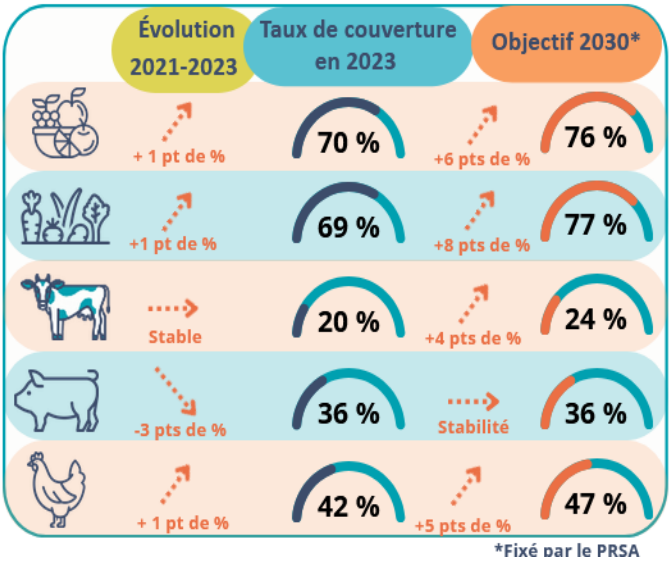
Si les surfaces consacrées à la production biologique de fruits connaissent une augmentation marquée depuis 10 ans, celles consacrées à la production légumière ont diminué depuis 2023 (-30%), elles présentent en outre une croissance moins marquée et plus de variations au cours des dix dernières années.

Figure 1 - Importations alimentaires à La Réunion en 2024



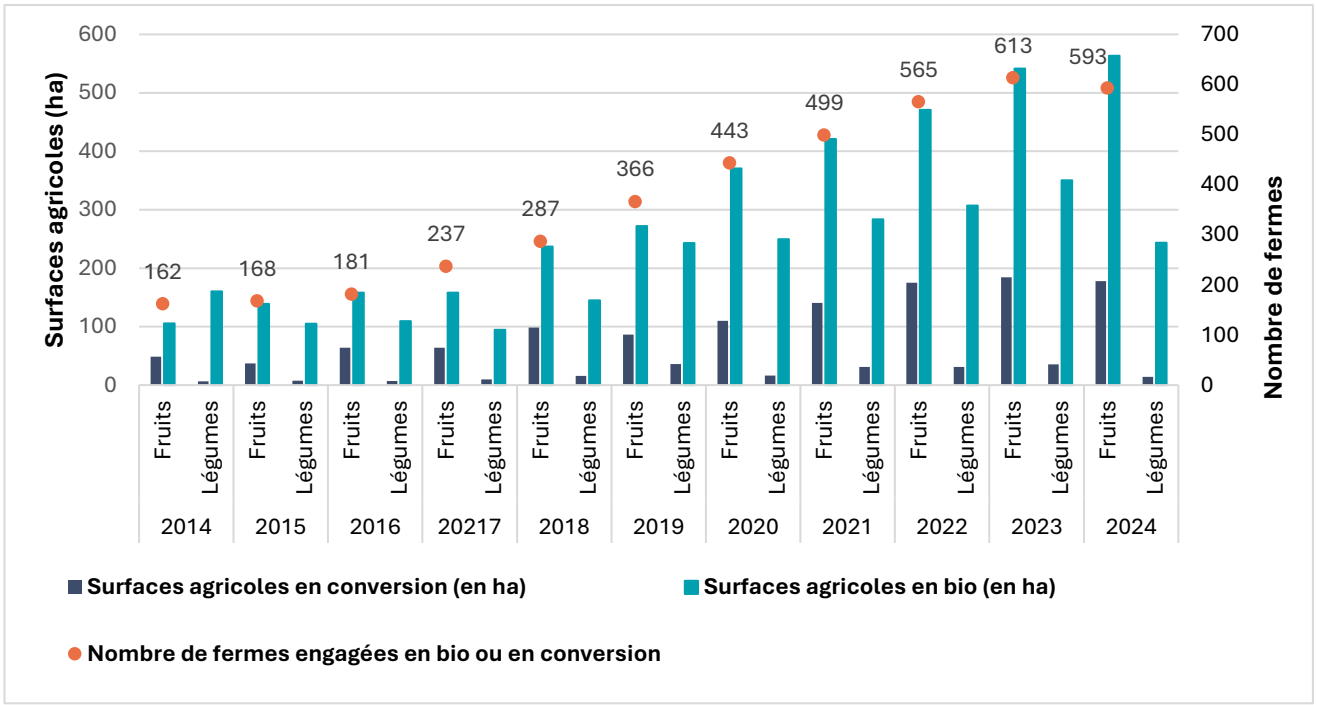
Sources : Douanes, DMSOI, DAAF de La Réunion (Mémento 2024, Observatoire des importations)

Figure 2 - Taux de couverture du marché global par la production alimentaire locale à La Réunion en 2023



Sources : Douanes, DMSOI, DAAF de La Réunion (Mémento 2024), PRSA La Réunion, 2023

Figure 3 – Evolution du nombre de fermes et de surfaces productrices de fruits et légumes bio à La Réunion entre 2014 et 2024



Sources : Agencebio.org - Observatoire du bio

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, les PAT ont pour objectif de rapprocher les acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation en prenant en compte les dimensions sociales, économiques et de santé.

En 2024, il existe 10 PAT labellisés à La Réunion, réunis en réseau, faisant de l'île le territoire d'Outremer le plus dynamique dans ce domaine. Ces projets viennent soutenir les transitions agricole et alimentaire.

Des initiatives locales sont menées telles que le soutien à l'installation d'agriculteurs, aux circuits courts de proximité ou encore l'approvisionnement des cantines en produits locaux durables et de qualité.

L'offre alimentaire en restauration collective : des produits durables et de qualité de la crèche à l'Ehpad

À La Réunion, la restauration collective représente près de 31 millions de repas chaque année, servis dans plus de 1 300 lieux de restauration collective, dont environ 740 cantines scolaires et restaurants universitaires.

Depuis 2022, la loi EGAlim, complétée par la loi Climat et Résilience, fixe des objectifs concernant la qualité des produits servis en restauration collective (écoles, universités, administrations, hôpitaux…). Pour les Outremers, en moyenne sur une année, les repas doivent compter au moins 20% de produits durables et de qualité, dont au moins 5% issus de l'agriculture biologique.

En 2023, parmi les 856 cantines réunionnaises inscrites sur la plateforme « ma cantine », 18% ont atteint ces objectifs. Les efforts seront poursuivis avec l'ambition d'atteindre à l'horizon 2030, 50% de produits durables et de qualité dans les repas servis en restauration collective, dont 20% de produits biologiques.

La loi prévoit également pour les cantines scolaires, de servir au moins un menu végétarien par semaine. Cette mesure testée depuis 2019 est obligatoire depuis 2021 et vise à sensibiliser les plus jeunes à une alimentation saine et équilibrée en diversifiant les apports nutritionnels, promouvoir le respect de l'environnement et favoriser les circuits courts de proximité.

Indice des prix à la consommation

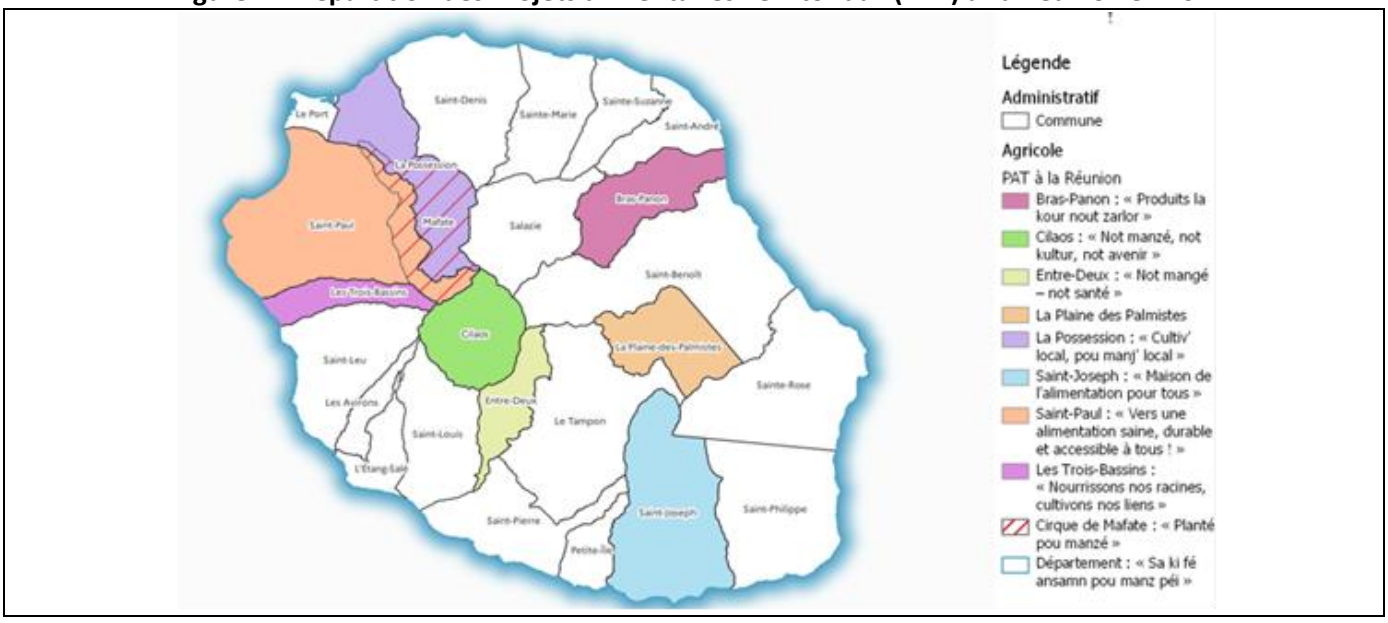
En décembre 2024, les prix augmentent de 1,3% sur un an à La Réunion comme dans l'Hexagone.

Toutefois, l'alimentation affiche une hausse des prix marquée à La Réunion : +2,3% contre une stabilité en France. Cette hausse est particulièrement forte pour les produits frais (+3,5% à La Réunion contre -0,1% au national). Ces hausses s'expliquent en partie par le passage du cyclone Belal ; les événements climatiques rendant l'île d'autant plus dépendante aux importations de fruits et légumes frais.

Les produits alimentaires hors frais, qui représentent près de 88% du budget alimentaire à La Réunion, ont augmenté de 2,1%.

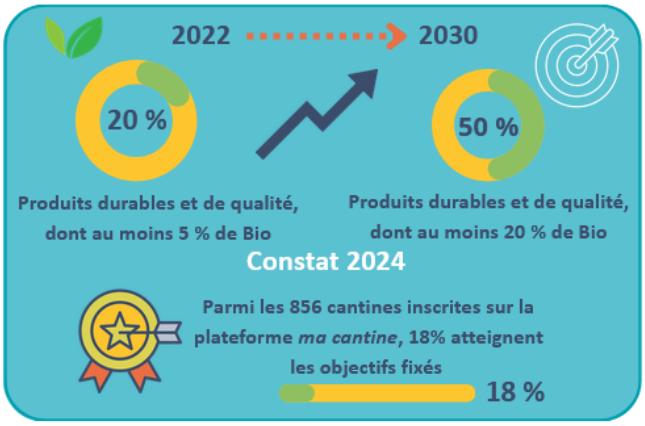
L'alimentation représente 16% du budget des ménages réunionnais en 2024, ce qui rend ces évolutions particulièrement sensibles pour leur pouvoir d'achat.

Figure 4 – Répartition des Projets alimentaires Territoriaux (PAT) à La Réunion en 2024



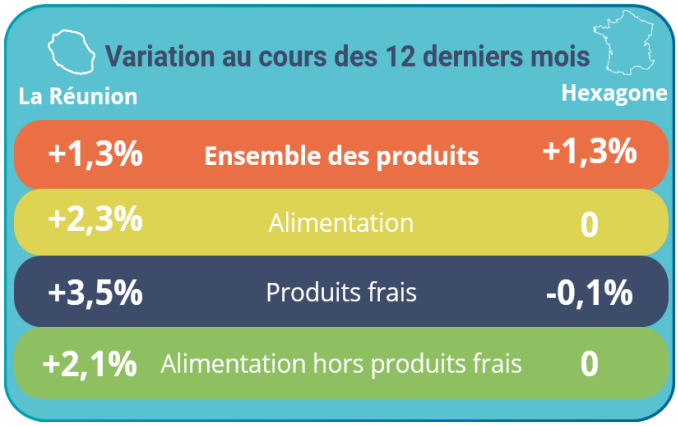
Réalisation : DAAF Réunion – SISE, Octobre 2024, source : IGN- BD Carto, France PAT

Figure 1 - Objectifs Egalim sur la qualité des produits utilisés en restauration collective



Source : ma-cantine.agriculture.gouv.fr

Figure 6 - Indices des prix à la consommation en 2024



Source : Insee, Indices des prix à la consommation

Méthodologie :

Importations et productions locales : La DAAF (Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) tient à jour les données relatives aux importations des produits agricoles dans le cadre de son observatoire des importations. Ces informations complémentaires à l'évaluation de la production locale permettent de mesurer les évolutions de la consommation à La Réunion mais également de mettre en évidence des pistes pour le développement de l'agriculture régionale, dans l'optique de tendre vers plus d'autonomie alimentaire. Les données sont issues des statistiques douanières et retraitées par la DAAF.

Taux de dépendance alimentaire aux importations : calculé à partir du volume total importé sur le total consommé (à savoir importations +productions locales + autoconsommation - exportations). Donnée issue de l'étude de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie) *Impact environnemental de l'alimentation en Outre-Mer*, 2022.

Indice des prix à la consommation : L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

En savoir plus :

Bilan des importations de produits agricoles à La Réunion 2015-2024.Lire

Memento DAAF 2021 à 2024. Lire

Bilan d'activité de la DAAF de La Réunion 2024. Lire

Impact environnemental de l'alimentation en Outre-Mer. ADEME, 2022. Lire

Perspectives d'autonomisation alimentaire-électrique de l'île de La Réunion : enseignements de la modélisation spatiale dynamique et de l'anticipation participative. Thèse de V. Russeil, 2023. Lire

Plan Régional de Souveraineté Alimentaire de La Réunion, 2023. Lire

Données des productions Bio et des entreprises de l'aval de 2008 à 2024 - Département La Réunion, Agence Bio – Agreste, extraction 18/06/2025. Consulter

Indices des prix à la consommation en 2024 à La Réunion, INSEE. Consulter

Projets alimentaires Territoriaux. Consulter

La restauration collective réunionnaise et la mise en œuvre de la loi Egalim : Agreste octobre 2021, DAAF Réunion. Lire

Plateforme ma cantine. Consulter